



Elections professionnelles : très forte progression du SNUipp-FSU !
Très bon week end à toutes et tous



Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°33

Sommaire : élections professionnelles, syndicalisation



Magnifique progression du SNUipp-FSU 06 aux élections 2018 à la Commission Administrative Départementale (CAPD) !

Un grand merci aux militantes et militants qui ont oeuvré nombreux à cette grande et belle victoire !

Et évidemment un grand merci aux 1913 collègues qui nous ont apporté leur soutien !

Un résultat qui valide une activité militante quotidienne au plus près des préoccupations de la profession et qui récompense la compétences, la disponibilité et la détermination des élu-es SNUipp-FSU 06 !

Assurément, une excellente nouvelle pour le service public d'éducation primaire et ses personnels dans les Alpes-Maritimes !

Par rapport à 2014,

- **400 voix, + 5% et un 8e siège gagné (sur 10) !**

Avec 1913 voix, le SNUipp-FSU 06 sort très renforcé des élections professionnelles. Les enseignantes et les enseignants des écoles renouvellent leur confiance à leurs représentants et au rôle indispensable qu'ils jouent au quotidien pour la défense des personnels et d'une école de la réussite de tous les élèves.

En dépit des bugs et de la complexité technique du scrutin, les enseignantes et les enseignants des écoles ont été très nombreux à participer à l'élection de leurs représentants.

Le SNUipp-FSU 06 gagne 400 voix par rapport au scrutin de 2014 et reste très majoritaire majoritaire

Il obtient 8 sièges à la CAPD avec 64,94%.

Tous nos objectifs fixés en juin dernier ont été atteints.

Réunions syndicales, colloques , stages, bulletins d'info.

Dans la semaine du vote le formidable déploiement des conseillers syndicaux et des militants des écoles du SNUipp-FSU a permis cette forte progression de participation.

Notre campagne s'est appuyée sur un très solide bilan d'activité depuis 4 ans. Nous sommes les seuls à avoir pu présenté "du concret" aux collègues.

Alors que le gouvernement remet en cause les instances représentatives des personnels, ceux-ci renouvellent leur confiance à leurs représentants et au rôle indispensable qu'ils sont amenés à jouer au quotidien pour la défense des enseignants et d'une école de la réussite de tous les élèves.

Les résultats à la CAPD des Alpes-Maritimes

- SNUipp-FSU : 1913 voix . 64,94% des suffrages. 8 élu-e-s (+1)
- CGT : 408 voix . 13,85% . 1 élu-e (=)
- SNE : 213 voix. 7,23% . 1 élu (liste incomplète)
- Se UNSA : 184 . 6,24%. 0 élu (sort de la CAPD)
- Snudi-FO : 182 . 6,17%. 0 élu (sort de la CAPD)
- Sgen-CFDT : 46 voix . 1,56%. 0 élu

Vos élu-e-s SNUipp-FSU à la CAPD :

Titulaires

Professeurs des écoles Classe Exceptionnelle

Olivier Denis

Professeurs des écoles Hors Classe

Morin Olga

Instituteurs et professeurs des écoles Classe Normale

Curti Sylvie, Jean Gilles, Occelli Ségolène, Rousset Sandrine, Cortambert Julie, Daqui Aurélia

Suppléants

Professeurs des écoles Classe Exceptionnelle

Ngo Mai Sophie

Professeurs des écoles Hors Classe

Llado Claudine

Instituteurs et professeurs des écoles Classe Normale

Lantrua Julie, Brock Franck, Podevin Nathalie, Pungeot Betty, Rio Kevin, Grisolia Pamela

ET ce n'est pas tout !

Comité technique académique : FSU 5 élu-e-s sur 10

CTSD (carte scolaire) : FSU 6 élu-e-s sur 10 (+1)

CAPA psychologues : SNES et SNUipp 3 élu-e-s sur 4

CAPA directeurs de Segpa : SNUipp 1 élu-e sur 2

CAPA directeurs spécialisés : SNUipp 2 élu-e-s sur 2



Nationalement le SNUipp renforce sa première place !

Avec 73 785 voix, le SNUipp-FSU sort renforcé des élections professionnelles. Il gagne 7 822 voix par rapport au scrutin de 2014 et est majoritaire dans 81 départements.

Il conserve ses six sièges à la commission administrative paritaire nationale avec 44,33% des voix devant le SE-Unsa qui recueille 25,12% des voix et trois sièges.

Le Snudi-FO arrive en troisième position avec 14,22% des voix et un siège. Le Snalc 2,33% des voix.

Le SNUipp est majoritaire dans 81 départements dont trois qui basculent en sa faveur. Il dispose de 437 élus dans les CAPD (+3). Il reste très largement le syndicat majoritaire des écoles.

Résultats département par département ici



Il faut maintenant transformer l'essai par une syndicalisation massive au SNUipp-FSU.

La syndicalisation est la première action militante qui permet à chacun de se sentir moins seul dans l'exercice du métier, dans l'expression de ses convictions et dans la défense de ses droits. Plus que jamais nous avons besoin d'être nombreux et solidaires.

En renforçant le mouvement syndical par votre adhésion, vous donnerez du temps et des moyens nécessaires au travail de consultation, d'information que nous mettons à la disposition de tous. Vous permettrez une meilleure défense de vos droits. Vous lui donnerez aussi la possibilité de mener les luttes à venir au niveau nécessaire pour des avancées significatives. Alors plus d'hésitation!

Pour se syndiquer c'est ici !



Calendrier DECEMBRE

Mardi 11 décembre: CAPD (recours rendez vous de carrière notamment)

Jeudi 20 décembre : groupe de travail "remplaçants" et groupe de travail budget/formation continue



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos